

30^{ème} GRAND PRIX DE MONTPELLIER MASSANE

30 Août au 1^{er} Septembre 2019

GOLF DE MONTPELLIER MASSANE

Domaine de Massane 34670 BAILLARGUES

Tél. : 04 67 87 87 89 Fax : 04 67 87 87 90

Mail : p.lock@massane.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.

1 – Conditions de participation

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du droit de jeu fédéral de 35€ pour l'année 2019. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. **Épreuve non-fumeurs.**

2 – Forme de jeu

Stroke-Play - 54 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 3 tours.

Une série Dames : index inférieur à 9,5 Départs marques bleues

Une série Messieurs : index inférieur à 6,5 Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
144	33	14

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 2019.

Note 1 : La Ligue Occitanie dispose de WildCards, incluses dans le nombre total de participants. (cf. tableau ci-dessus).

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **9 Août 2019**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1^{ère} place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique ffgolf.

Cut : Après 36 trous, dans chaque série, les 2/3 du champ plus les ex-aequo seront qualifiés pour le dernier tour.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2019.

3 – Inscriptions

Les inscriptions se feront uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement à partir du 8 juillet 2019 et jusqu'au vendredi 9 août 2019 à 18 heures (la date de réception de l'inscription par le club faisant foi) et seront adressées à l'adresse suivante :

Golf Club de Montpellier Massane - Domaine de Massane- 34670 BAILLARGUES
Tél. : 04 67 87 87 89 Fax : 04 67 87 87 90 Mail : p.lock@massane.com

Adultes	100 €
Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999)	50 €
Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2000 ou après)	40 €

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le **20 Août 2019** à 12h. Une journée d'entraînement est prévue le jeudi **29 Août 2019**, sur réservation des départs au Golf.

Tout forfait après la clôture des inscriptions ne pourra prétendre à remboursement.

4 – Remise des prix

Les Trophées de l'épreuve seront à la disposition des vainqueurs pendant un an, charge à eux d'y faire graver leur nom. **Autres Prix : Dames 2 Prix - Messieurs 4 Prix**

5 - Comité de l'épreuve

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.